

INVITATION AU CONGRÈS 2019

DU 1^{er} au 3 NOVEMBRE 2019

HÔTEL LE GERMAIN - CHARLEVOIX

Chères collègues et chers collègues,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les informations relatives au 45^e Congrès de la Conférence des arbitres du Québec qui se tiendra dans la région de Charlevoix à l'**Hôtel Le Germain**, les **1^{er}, 2 et 3 novembre 2019**. L'hôtel est situé au 50, rue de la Ferme, Baie-Saint-Paul, Québec, G3Z 0G2.

<https://www.legermainhotels.com/fr/charlevoix/>

Activités de formation

- Cette année encore, il vous sera possible de participer à d'enrichissantes activités de formation qui se dérouleront à compter du vendredi après-midi 1^{er} novembre et qui se poursuivront le samedi 2 novembre (voir le programme des activités de formation en pièce jointe).

L'activité de vendredi en après-midi

- Tout d'abord l'**arbitre Me Claude Fabien et Me Gilles Trudeau, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal**, nous entretiendront sur les interactions entre le droit civil et le droit du travail.
- Par la suite, **Me Catherine Massé Lacoste, avocate chez Rivest Schmidt**, fera le point sur le droit à la vie privée appliqué au droit du travail québécois : revue d'une décennie de jurisprudence.

Les activités du samedi matin

- Premièrement, l'**arbitre, Me Denis Nadeau**, traitera des motifs d'intervention des tribunaux supérieurs lors des pourvois en contrôle judiciaire et appels de sentences arbitrales.
- Après quoi, **les arbitres, Me Diane Fortier et Jean-Pierre Lussier**, nous exposeront les enjeux déontologiques liés à la pratique arbitrale.
- Suivront **les arbitres, Me Amal Garzouzi et Me Johanne Cavé**, qui passeront en revue les modalités distinctives d'un arbitrage fédéral.

Les activités du samedi en après-midi

- En premier lieu, **Mme Andrée St-Georges et M. René Beaupré, arbitres**, feront un examen sommaire des nouvelles règles de rédaction de décisions et un suivi de la formation disposée par l'ICAJ.
- Finalement, **les arbitres, Me Dominique-Anne Roy et Me Robert Côté**, discuteront de l'enregistrement des audiences et de l'adoption d'une possible ligne de conduite commune.

Conférence des arbitres du Québec

118-365, rue Saint-Jean, Longueuil (Québec) J4H 2X7

Téléphone: 450 768-5536 • info@conference-des-arbitres.ca

Assemblée générale annuelle le dimanche matin

L'assemblée générale annuelle de la Conférence des arbitres du Québec se tiendra le dimanche matin dès 9h00 et traitera des sujets habituels que l'on y retrouve.

Une attestation de formation du Barreau du Québec sera remise gratuitement à celles et ceux qui en feront la demande au formulaire d'inscription. La demande de reconnaissance sera de 2 h 30 pour le vendredi après-midi et de 4 h 45 pour le samedi.

Activités entourant le Congrès

Vendredi soir

Un cocktail est prévu pour le vendredi soir à l'hôtel. Il semble que la majorité des collègues préfèrent organiser eux-mêmes leur souper pour cette soirée. Il est donc recommandé de réserver une table pour ceux et celles qui désirent souper à l'hôtel le vendredi soir à l'un des deux restaurants, Le Bercaill ou Les Labours.

Samedi soir

Un cocktail est également prévu le samedi soir ainsi qu'un banquet.

Le conseil d'administration a maintenu la décision d'éliminer une bonne partie des frais de participation des membres du Congrès. Il s'agit des frais couvrant tous les coûts afférents aux formations et à l'assemblée annuelle, incluant les cocktails du vendredi et du samedi ainsi que le lunch du samedi midi. Notez que le lunch du samedi midi n'est offert qu'aux membres et que seuls les cocktails du vendredi et samedi soir sont offerts à titre gracieux aux conjoints. Sachez aussi que seuls les cafés, thés et jus seront servis le samedi et dimanche matin.

Vous n'aurez que vos frais personnels à payer et **les frais du souper du samedi soir pour vous et la personne qui vous accompagnera**, le cas échéant. **Le coût pour le souper est de 125,00\$ (108,72\$ - TPS 5,44\$ - TVQ 10,84\$) par personne incluant taxes et service.**

Pour vous inscrire au Congrès, nous vous invitons à compléter le formulaire d'inscription que vous trouverez à la section « **Événement** » sur le site de la Conférence. Vous devez entrer **vos courriel et mot de passe**. **La date limite pour vous inscrire à l'une ou l'autre ou à toutes les activités est le 15 octobre 2019.**

Considérant que le Congrès cette année se tient dans la région de Charlevoix, nous avons réservé un bloc de chambres à l'hôtel. Pour ceux qui désirent y séjourner, il est préférable de réserver le plus tôt possible. Pour ce faire, vous n'avez qu'à rejoindre l'hôtel Le Germain - Charlevoix et **préciser que vous êtes membre de la Conférence** :

téléphone : 1 844 240-4700

courriel : <https://reservations.germainhotels.com/99601?groupID=2469767&languageid=3#/guestsandrooms>

Nous vous attendons donc en grand nombre.

Au plaisir de se retrouver.

Membres du CA

André G. Lavoie • René Beaupré • Rosaire Houde • Nathalie Massicotte
Nancy Ménard-Cheng • Dominique-Anne Roy • Francine Lamy • Maureen Flynn

Conférence des arbitres du Québec

118-365, rue Saint-Jean, Longueuil (Québec) J4H 2X7

Téléphone: 450 768-5536 • info@conference-des-arbitres.ca